

## PV CONSEIL MUNICIPAL DU 9 avril 2019

Présents : Mmes BARRERE, CHARLET, MM. BOISSIERES, FOURCADE, MALRIEU, PERES, SERRA, SILLIEN, THOMAS.  
Procurations de : M. BESSON à JL SILLIEN, S DEBIEU-FAYOLLE à JL MALRIEU, P FEVRIER-MUZARD à J BOISSIERES,  
OLMOS à H CHARLET, A. ROUX à D SERRA.

Secrétaire de séance : JL SILLIEN

**APPROBATION DERNIER COMPTE-RENDU** → ok pour - 1 abstention B THOMAS (absent)

### 1. EXAMEN ET VOTE DU BUDGET DE LA COMMUNE dont le vote des trois taxes, les subventions aux associations et l'indemnité de gardiennage

Monsieur le Maire, propose de passer au vote de l'ensemble du budget.

Budget 2019 :

- Dernier budget du mandat
- Pas d'augmentation des taux d'imposition (comme depuis 2015)
- un budget sécurisé (105 000€ de dépenses imprévues)

#### FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
<b>CREDITS VOTES</b>	<b>1 076 694.47</b>	<b>887 358.00</b>
<b>RESTE A REALISER</b>		
<b>RESULTAT REPORTE</b>		<b>189 336.47</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 076 694.47</b>	<b>1 076 694.47</b>

#### INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
<b>CREDITS VOTES</b>	<b>616 911.18</b>	<b>1 062 749.42</b>
<b>RESTE A REALISER</b>	<b>669 493.65</b>	<b>253 537.60</b>
<b>RESULTAT REPORTE</b>	<b>29 882.19</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 316 287.02</b>	<b>1 316 287.02</b>

<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>2 392 981.49</b>	<b>2 392 981.49</b>
---------------------	---------------------	---------------------

- Subventions aux associations comme en 2018. M BESSON et JL MALRIEU dans leurs domaines respectifs sont chargés de récupérer les dossiers auprès des associations concernées. Les subventions ne seront versées que lorsque ces dossiers seront réputés complets.

-Personnel :

- Notre attachée sera mutée à la Métropole début mai.
- 2 de nos agents techniques sont en arrêt de longue durée. Nous aurons recours à des cdd pour assurer le service.

-Notre participation au SIVS s'élèvera à 330 000€ en 2019.

## Investissements

Nous rembourserons par anticipation 110 000€ de l'emprunt cours terme.

Opérations communales	Montants BP 2019
Place à terminer	RAR 2018
PLU études complémentaires	10 000 €
Skate parc	67 500€
Citypark	RAR 2018
ADHap nouvelle tranche	10 000 €
Portail stade	2 500 €
Parking stade	12 500€
Médiathèque	RAR 2018
Médiathèque mobilier informatique	52 000 €
Divers	14 200€
Opérations pour le compte de tiers	Montants BP 2019
Giratoire D1	RAR
Giratoire D1 programme complémentaire	7 650 €
Urbanisation tour de place	RAR
Urbanisation route de Menville	RAR

**Le Conseil municipal adopte le Budget Primitif 2019 à l'unanimité.**

### VOTE DES TROIS TAXES

DELIBERATION 2019-022

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de fixer pour l'année 2019 le produit des contributions directes à 511 966 €, somme nécessaire à l'équilibre du budget primitif.

**Après délibération, le Conseil municipal décide à l'unanimité, de laisser le taux des 3 taxes inchangé pour l'année 2019, soit :**

<b>Taxe d'habitation :</b>	<b>13.42 %</b>	<b>13.42% (2017)</b>
<b>Foncier bâti :</b>	<b>21.03 %</b>	<b>21.03% (2017)</b>
<b>Foncier non bâti :</b>	<b>103.30 %</b>	<b>103.30 %(2017)</b>

### INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE

DELIBERATION 2019-023

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il conviendrait d'arrêter l'indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2019.

**Après délibération, le Conseil municipal décide à l'unanimité, de fixer cette indemnité à 142 € pour l'année 2019.**

## **2 Communauté de Communes des Hauts Tolosans : Convention pool routier 2019/2021**

Monsieur le Maire rappelle que la compétence « voirie » figure dans les statuts de la Communauté de Communes des Hauts Tolosans. Cette dernière est en charge de la mise en œuvre du pool routier sur les voies communales.

Pour trouver une nouvelle source de financement, il a été décidé d'instituer un fonds de concours entre les communes et la Communauté de communes en s'appuyant sur la loi du 13/08/04.

Des fonds de concours avaient été institués par la CCSG pour le financement des travaux de voirie des pools 2007/2008, 2009/2010, 2011/2012, 2013/2015 et 2016/2018.

Le Conseil Départemental a reconduit le dispositif de financement du pool routier sur une période de trois ans de 2019 à 2021.

Il convient de valider la convention ci-annexée et d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette dernière avec la CCHT pour valider le nouveau fonds de concours CCHT/communes.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour la mise en œuvre d'un fonds de concours finançant le pool 2019/2020/2021 avec la Communauté de Communes des Hauts Tolosans, et à signer tous documents y afférent.**

## **3 ENEDIS : Convention de servitude**

Monsieur le Maire sollicite l'assemblée afin de l'autoriser à signer les actes authentiques de constitution de servitudes chez Maître Xavier POITEVIN, notaire à Toulouse, 78 Route d'Espagne BP 12332.31023 TOULOUSE CEDEX 1, et cela à la demande de la société ENEDIS, concernant la parcelle anciennement cadastrée A 1534 devenue A 1675 (Lotissement CAPELANO).

En vue de l'exploitation de ces ouvrages, ENEDIS demande le droit de passage de ses agents et la mise à disposition permanente des dégagements pour le passage du matériel.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise la mise à disposition des terrains et l'accès du personnel et du matériel d'ENEDIS sur la parcelle située à SAINT PAUL SUR SAVE cadastrée Section A 1675 et mandate Monsieur le Maire à la signature de la convention et sa publication avec faculté de subdéléguer.**

## **4 Questions diverses**

- Subvention collège Cadours  
Le principal du collège de Cadours, nous a adressé ses remerciements pour notre subvention.
- Préparation du bulletin municipal : la commission communication constitue le bulletin pour diffusion début juin.
- Lancement de l'opération participation citoyenne.
- Préparer la consultation pour le projet de skate parc. Le Conseil Départemental nous autorise à démarrer les travaux.

**La séance est levée à 22h30.**